

Abandon de la réforme des retraites !

Le gouvernement a dévoilé son projet de réforme des retraites :

- report de l'âge de départ : il ne sera plus possible de partir avant 64 ans, contre 62 aujourd'hui, sauf rares exceptions.
- allongement de la durée de cotisation : 43 années de cotisation obligatoires à partir de la génération 1965.

« La retraite doit être une nouvelle étape de la vie et non l'antichambre de la mort » Ambroise Croizat

(Ministre du travail à l'initiative du système des retraites par répartition, de 1945 à 1947)

On vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps

FAUX

Certes, l'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter mais cette donnée est à analyser en fonction du métier exercé et du niveau de vie : parmi les hommes, à 62 ans, 25% des plus pauvres sont décédés contre 5% des plus riches. Entre 55 et 64 ans, près de la moitié des salarié·es subissent un arrêt de travail imposé (chômage, maladie...).

Les caisses sont en déficit et il n'y a plus d'argent

FAUX

Pour expliquer le déficit prévisionnel, limité, des caisses de retraites, le gouvernement ne se focalise que sur l'envolée des dépenses, argument contredit par le conseil d'orientation des retraites (COR). Le problème provient de l'appauvrissement des recettes. Financer nos retraites sans travailler plus, c'est pourtant possible.

1200 € pour les petites pensions: une avancée!

FAUX

La revalorisation du minimum retraite à 85% du SMIC (1200 €) est prévue par la loi depuis... 2003.

Mais il faut une carrière complète soit 43 annuités avec ce projet 80% des retraité·es touchant une pension de - de 1000€ sont majoritairement des femmes et n'ont pas assez d'annuités. Cette mesure ne changera donc rien pour elles et eux.

LES FEMMES GRANDES PERDANTES

Inégalités de salaires, carrières hachées sont une réalité ! Elles devront travailler plus longtemps que les hommes en moyenne au risque de toucher une pension plus faible avec ce projet !

80% des Français-es se disent opposé-es à un recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans

(sondage Odoxa-Agipi pour Challenges et BFM Business)

Selon un sondage Ifop pour Politis :

68%

des Français-es sont favorables à une réforme qui ramènerait à 60 ans l'âge légal de départ à la retraite.

58%

des Français-es soutiennent une mobilisation sociale.

2 millions de manifestant·es ont montré leur opposition à ce projet le 19 janvier

L'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA avec les organisations de jeunesse appelle la population à poursuivre les mobilisations sous toutes leurs formes.

Un autre projet est possible !



La pétition intersyndicale

ET DANS L'ÉDUCATION NATIONALE, EST-CE QUE TOUT VA BIEN ?

AGISSONS POUR NOS RETRAITES



LUTTONS POUR NOS SALAIRES

Aucun personnel de l'Éducation ne sera épargné par le projet de réforme des retraites du gouvernement : augmentation de l'âge de départ à la retraite et des annuités de cotisation pour une retraite à taux plein.

Comment imaginer travailler au-delà de 60 ans alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader ?

Augmenter les salaires, revaloriser les grilles de rémunération, c'est urgent ! L'augmentation du point d'indice ne compense pas l'inflation. L'individualisation des carrières creuse les inégalités au sein des différentes catégories et entre titulaires et contractuelles.

Nous exigeons une revalorisation immédiate à hauteur des pays de l'OCDE et sans contrepartie !

Les près de 300 000 AED et AESH comptent parmi les plus mal payés et les plus maltraités. Ces personnels doivent être titularisés dans un corps de la fonction publique d'État, leurs salaires augmentés, leurs conditions de travail et d'accès à la retraite améliorés.

AESH-AED : STOP À LA PRÉCARITÉ

LES LYCÉEN-NES DE LA VOIE PRO NE SONT PAS DE LA CHAIR À PATRON !

La réforme des lycées professionnels, calquée sur le modèle de l'apprentissage, entraîne un appauvrissement de la formation scolaire. Mise en application, elle renforcera encore plus les inégalités dans le monde professionnel.

A la rentrée 2023, il y aura 78 postes en moins dans le 1er degré et 30 dans le 2nd degré, pour l'Académie de Nantes. Cela dégradera davantage nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves : classes surchargées, personnels non remplacés, inclusion à marche forcée (comme le montre l'accueil dégradé des élèves allophones)... Nous refusons la mise en concurrence des écoles et établissements pour se "partager" des moyens déjà insuffisants. Nous refusons également la mise en concurrence des matières, avec la suppression annoncée de la technologie en classe de 6ème.

MANQUE DE MOYENS : CESSONS DE FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS !

**RDV AU LYCÉE EXPÉRIMENTAL (17 BD RENÉ COTY)
AUJOURD'HUI 31/01 À 13H**

**Assemblée générale des grévistes de l'éducation
Pour débattre et décider des suites indispensables**

Ouverte à tous les personnels, syndiqués et non syndiqués
Amenez vos sandwiches (on mange ensemble, on se charge des boissons)